



ATTESTATION D'ASSURANCE

Le Cabinet LIGAP dont le siège social est situé 3 rue Récamier 75007 PARIS, atteste que l'association dont les coordonnées suivent :

**LIRE ET FAIRE LIRE
3 RUE RECAMIER
75007 PARIS**

Bénéficie de la garantie « ACCIDENT CORPOREL et MALADIE GRAVE » accordées par la Mutuelle Accidents de la Confédération Générale des Œuvres Laïques pour la période du **01/01/2026 au 31/12/2026 (contrat N°001021795)** selon le barème ci-dessous:

NATURE DES GARANTIES	PLAFOND DE GARANTIE
Frais de soins accident (dans la limite des frais engagés)	7.623 €
Prothèse dentaire, par dent (dans la limite des frais engagés)	336 €
Lunettes de vue et lentilles (dans la limite des frais engagés)	610 €
Frais de secours et de recherches (dans la limite des frais engagés)	3.049 €
Prestations complémentaires	458 €
Invalidité permanente	
- de 1 à 50 %	30.490 € x taux
- de 51 à 100 %	91.470 € x taux Maximum : 60.980 €
Décès accidentel	7.623 €

En foi de quoi, la présente attestation est délivrée pour servir et valoir ce que de droit.

A Paris, le 08/01/2026
Le Service Adhésions

LIGAP
21, rue Saint-Fargeau
CS 72021
75003 PARIS CEDEX 20

COURTAGE ASSURANCES
SIEGE SOCIAL : 3, rue Récamier - 75341 Paris Cedex 07
BUREAUX : 21 rue Saint-Fargeau - CS 72021 - 75989 Cedex 20 - Tél. 01 43 58 98 19 - Fax 01 43 58 98 20
E-mail - www.ligap.fr
SARL au capital de 122 500 € - RCS 331 346 361 – Immatriculation ORIAS N°07 022 853 –
Soumis au contrôle de l'ACPR - 4 place de Budapest - CS 92459 - 75436 PARIS CEDEX 09